Image not found or type unknown

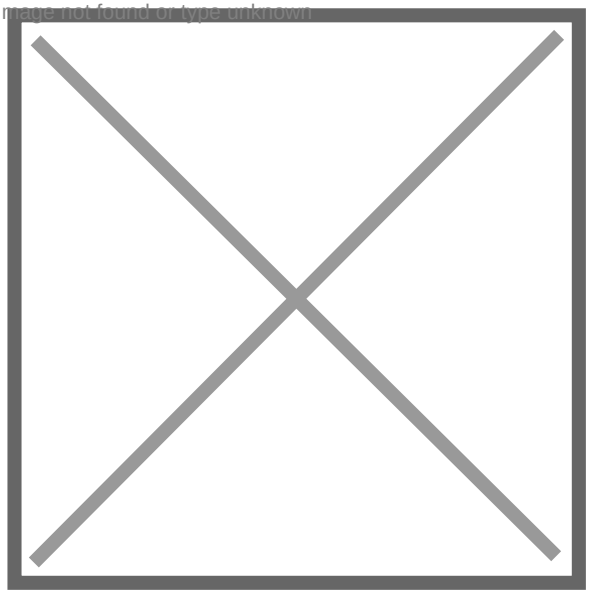

Crédit accepté et refusé

Par **Lea70**, le **25/03/2017** à **14:32**

Bonjour,
J'ai effectué un credit par ma banque, le banque m'a fait parvenir mon contrat par internet que j'ai signé et renvoyer de manière dématerliser tout ça se passe le 15 Mars.
Le délai de rétractation est donc de 8jours, le 23 Mars l'argent est débloqué sur mon compte bancaire à 9h du matin.
A 17h30 je reçois un appel m'indiquant que l'argent est bloqué et on me supprime le crédit suite à une erreur apparament.

Je suis désolé d'être confuse dans mes explications mais tout ses explications me paraissent incompréhensible.

Pouvez-vous m'indiquer si les banques ont le droit de débloquer l'argent de mon crédit qu'ils ont acceptés et valides et me le retirer quelques heures "suite à une incompréhension"?
Bien cordialement,

Par **morobar**, le **25/03/2017** à **14:35**

Bjr,
Je ne sais pas si c'est la situation, mais vous ne pouvez pas renvoyer le dossier de crédit sans observer un délai de réflexion.
de 10 jours en matière de crédit immobilier.

Par **Lea70**, le **25/03/2017** à **14:40**

C'est un credit à la consommation qui a été effectué.
J'ai renonce à la rétractation des 14 jours.
Ma question est ce que la banque peut refuse et récupérer l'argent alors que tout à été validé?
Merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **25/03/2017** à **14:47**

bjr,
De mon point de vue, ils se sont aperçus d'une irrégularité, soit contractuelle, soit dans les conditions d'octroi, vos déclarations de charges, encours de prêts etc..etc...

Par **Lea70**, le **25/03/2017** à **15:14**

Absolument pas, comme je viens de vous l'indiquer le crédit était validé l'argent était sur mon compte.
Ont-ils le droit justement de récupérer l'argent pour un credit validé ?

Par **BrunoDeprais**, le **25/03/2017** à **16:35**

Bonjour

Connaissez vous la nature de l'erreur?

Par **Lea70**, le **25/03/2017** à **18:06**

Je ne sais pas précisément une erreur d'inattention.

D'où vient ma question ont-ils le droit de récupérer cette argent sur mon compte bancaire alors que le délai de rétraction est passé?

Par **BrunoDeprais**, le **25/03/2017** à **18:32**

C'est curieux, je parlais de ce genre de choses justement avec un banquier ce matin.
En théorie un virement est irrévocable.
Maintenant si la banque a en effet fait une erreur, elle aurait une possibilité de récupérer la somme.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Le sujet de ce matin était un virement d'un certain montant sans que le bénéficiaire n'ait encore signé l'hypothèque chez le notaire, d'où une erreur de la banque. Selon le banquier, la banque peut récupérer ses fonds.
Mais ce n'est peut être pas votre cas de figure.
Il semblerait donc que ce soit quand même possible.

Par **morobar**, le **26/03/2017** à **08:41**

Bonjour,
Le principe est que l'erreur n'est pas créatrice de droits.

Par **Lea70**, le **26/03/2017** à **15:13**

Merci pour vos réponses.
Mon cas est difficile à expliquer.
Mais dans la logique le preteur après 7 jours ne peut pas revenir en arrière!?
Je suis dans une position délicate, le contrat à été signé "electroniquement.
J'ai les preuves..

Par **Visiteur**, le **26/03/2017** à **20:44**

Re...
Demandez leur la raison, ils vous indiqueront ne raison et nous pourrons peut être mieux vous aider ensuite.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés